

Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron

Créé en 1882
 Club affilié à la Fédération Française d'Aviron
 Label Ecole Française d'Aviron
 N° de Siret : 381 893 783 000 13 - Association loi 1901 n° 2/04692



Nos contacts :
 22 avenue Daniel Rops
 73 100 AIX LES BAINS
 Tél : 04 79 88 12 07
 Port : 06 74 13 98 43
 @ : avironaix@gmail.com

Plus d'information :
www.avironaix.fr
 Profil facebook :
 Entente nautique Aix-les-Bains aviron



Partenaire maieur



Partenaires officiels



Partenaires institutionnels

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2016-17 SECTION COMPETITION, LOISIR, UNIVERSITAIRE

La cotisation comprend: la licence fédérale (FFAviron), l'assurance individuelle, l'adhésion au Club pour la saison 2016-17 ainsi que l'initiation et le perfectionnement à l'aviron.

Pour que l'inscription soit validée, les pièces suivantes doivent avoir été transmises au secrétariat :

- Fiche ci-dessous dûment complétée
- 2 photos d'identité
- Certification médical de non contrindication à la pratique sportive et particulièrement de l'aviron
- Attestation sur l'honneur de natation (nager 50 mètres) - pour les mineurs : Attestation officielle
- Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de : Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron

Statut actuel:

Nouveau membre Renouvellement licence
 Handicap : Si oui Physique autre.

		Catégories				
J10, j11, J12, J13, J14 (Benjamin & minime)		J15, J16, J17, J18 (Cadet & junior)	Senior & Vétéran & dirigeants	Universitaire	Handi / sport santé	Loisir
J10-11-12	110€	J15- 170€ J16 170€	180€ 180€	60€	180€	Annuel 270€ Trimestre 115€ Couple 469€
J13-14	160€	J17-18 180€				

Remarques : Les licences à l'année sont valides du 1septembre au 31 Août de l'année suivante.

Le club décline toute responsabilité pour les vols commis dans ses locaux (assurez-vous que les effets personnel de valeurs soit mis en sécurité)

Identité du membre

NOM : Prénom :
 Date de naissance : / / Sexe : H / F Nationalité :
 Profession (ou établissement scolaire fréquenté) :
 N° de Sécurité Sociale : N° de licence :



Domicile

Adresse :
 Code Postal : Commune : Pays :

Contacts

Téléphone : Mobile :
 @mail :

Date de prise de la licence :

Signature

écriture lisible exigée

Pour les majeurs non compétiteurs.

Annexe obligatoire au dossier d'inscription
Acceptation des conditions

L'Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron est une société d'aviron fondée en 1882. Elle est par conséquent dépositaire de valeurs et d'une éthique sportive que chaque membre convient de respecter.

Ainsi, en adhérent à l'Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron, le membre accepte respecter les institutions du Club, ses statuts, son règlement intérieur et l'ensemble des règles pouvant être édictées par le Conseil d'administration.

En cas de non-respect des règles de l'association, le Conseil d'administration s'octroie la possibilité, en conformité avec les statuts, de sanctionner ou radier le membre réfractaire.

Le membre autorise l'Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron à utiliser son image dans le cadre de visuels ou vidéos à but promotionnel.

De même, l'adhérent déclare n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique de l'aviron et savoir nager minimum 50 mètres.

Horaire d'accueil :

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche, Lundi de 9h à 12h

Vendredi de 12h à 14h

Mardi de 18h à 20h (seulement en été pour naviguer).

Le club sera fermé pour des raisons de sécurité ou par manque d'encadrement lors :

- Des différents Championnats de France
- De la Régate de Savoie
- De la régate du club
- Des diverses manifestations organisées par le club.
- Pendant le mois d'Août du 14 Août au 4 septembre.
- Pendant les fêtes de fin d'année du 22 décembre au 02/ 2016 janvier 2017.

Les dates de fermeture seront communiquées aux adhérents par mail ou affichage au club.

Sport Santé.

La licence sport santé est une licence délivrée sur ordonnance, elle donne le droit à une séance d'une heure 30mn par semaine dans des créneaux horaires dédiés à cette pratique. Les créneaux horaires seront définis par la structure du club en fonction du nombre d'inscrit, ils peuvent évoluer au court de l'année en fonction des plages horaire disponibles au sein du club.

Aucun créneaux horaires seront assurés en saison estival.

Fait à Aix-les-Bains, le

Signature du membre :

Pour les mineurs :

Annexe obligatoire au dossier d'inscription

Complément d'information pour les mineurs

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX

Père (ou responsable légal)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Commune :

Pays :

Téléphone :

Mobile :

@mail :

Profession :

Mère (ou responsable légal)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Commune :

Pays :

Téléphone :

Mobile :

@mail :

Profession :

Attention :

Les parents, mêmes séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale.

En cas de séparation des parents, les deux parents sont indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra être clairement exprimée, et justifiée par un jugement.

L'Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron est une société d'aviron fondée en 1882.

Elle est par conséquent dépositaire de valeurs et d'une éthique sportive que chaque membre convient de respecter.

Ainsi, en adhérent à l'Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron, le membre accepte respecter les institutions du Club, ses statuts, son règlement intérieur et l'ensemble des règles pouvant être édictées par le Conseil d'administration.

En cas de non-respect des règles de l'association, le Conseil d'administration s'octroie la possibilité, en conformité avec les statuts, de sanctionner ou radier le membre réfractaire.

Le membre et son responsable légal, autorisent l'Entente Nautique d'Aix-les-Bains Aviron à utiliser son image dans le cadre de visuels ou vidéo à but promotionnel.

Fait à Aix-les-Bains, le

Signature du responsable légal :

Signature du membre :